

Adhésion au FSE (Foyer Socio-Éducatif) et rapporteur

Année scolaire 2018-2019

Le foyer socio-éducatif est une association loi 1901 qui a pour but d'organiser des activités en dehors des cours au sein du collège (clubs, ateliers) et de soutenir des projets de classe (sorties, voyages...). Il contribue à développer l'autonomie et le sens des responsabilités des élèves.

Si l'adhésion au FSE est facultative, elle revêt une importance particulière car la capacité d'action du FSE dépend de son nombre d'adhérents.

Vos avantages : Les adhérents au foyer se verront fournir l'équivalent d'une pochette de papier canson pour les arts plastiques comme indiqué sur la liste de fournitures.

En outre, le collège vous propose de bénéficier d'un prix intéressant pour le rapporteur spécifique demandé en mathématiques. **Attention : L'utilisation de ce modèle spécifique sera obligatoire en classe de 6^{ème}.**

Vous avez donc la possibilité :

1. D'**adhérer** au Foyer socio-éducatif (avec la pochette canson fournie) **et** d'acquérir le **rapporteur**, pour la somme de **9 euros** (ou **8 euros** si plusieurs enfants au collège)
OU
2. D'**adhérer** au Foyer socio-éducatif (avec la pochette canson fournie) pour la somme de **7 euros** (ou **6 euros** si plusieurs enfants au collège)

Merci de compléter le bon de commande / adhésion ci-dessous et de joindre votre règlement (chèque à l'ordre de « FSE collège Gilbert Dru ») et de les remettre au professeur principal avant le 14 septembre.

NOM :

Prénom :

Classe :

1. Adhésion au FSE + Rapporteur : **9 euros**
8 euros (en cas de fratrie)
2. Adhésion FSE simple : **7 euros**
6 euros (en cas de fratrie)

Signature du responsable légal :